

# COOPERATION SCIENTIFIQUE FRANCO-BELGE

## *Les opportunités de financements*

Version du 15/06/2021

La Belgique et la France entretiennent une coopération scientifique très dense. La proximité géographique, culturelle et linguistique entre les deux pays conduit à un très grand nombre d'accords de coopération.

Plusieurs outils existent pour enrichir ces coopérations dont les PHC Tournesol, programme de mobilité des chercheurs mis en œuvre entre la France et la Belgique en 1985. Les deux PHC entre la France et la Flandre d'une part et entre la France et la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) d'autre part ont pour objectif d'initier de nouvelles coopérations.

**Ce document présente une liste non exhaustive d'outils permettant de poursuivre ce premier contact ou de mettre en place de nouveaux partenariats.** Les financements présentés sont différenciés entre la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique, FWB) et la Communauté flamande (BE FL).

Il existe bien entendu d'autres sources de financements possibles qui ne sont pas précisées dans ce document. Notons par exemple, côté français, **les Idex, Isite, Labex, EUR** qui présentent systématiquement des appels d'offres destinés à favoriser la coopération internationale. Côté belge, **les bourses et mandats financés par le F.R.S.-FNRS et le FWO sont ouverts aux chercheurs de toutes nationalités.** Ils peuvent être consultés sur les sites web du F.R.S.-FNRS et du FWO.

**Pour de plus amples informations sur les différents programmes présentés dans ce document :**

- **Ambassade de France en Belgique**  
<http://www.francebelgiqueculture.com/>  
[mael.le-bail@diplomatie.gouv.fr](mailto:mael.le-bail@diplomatie.gouv.fr)
- **Fédération Wallonie Bruxelles, WBI**  
<http://www.wbi.be/>  
[a.joseph@wbi.be](mailto:a.joseph@wbi.be)
- **Communauté Flamande, FWO**  
<https://www.fwo.be/en/>  
[Gregory.Absillis@fwo.be](mailto:Gregory.Absillis@fwo.be)  
[Tinne.Jacobs@fwo.be](mailto:Tinne.Jacobs@fwo.be)  
[interprog@fwo.be](mailto:interprog@fwo.be)
- **Fédération Wallonie Bruxelles, F.R.S.-FNRS**  
<https://www.frs-fnrs.be/fr/>  
[elisabeth.kokkelkoren@frs-fnrs.be](mailto:elisabeth.kokkelkoren@frs-fnrs.be)  
[mobilite\\_congres@frs-fnrs.be](mailto:mobilite_congres@frs-fnrs.be)  
[international@frs-fnrs.be](mailto:international@frs-fnrs.be)

# Mobilités de courtes durées

## **FR → BE et BE → FR : PHC Tournesol (F.R.S.– FNRS, FWO, MESRI, MEAE, Campus France, WBI)**

Le Partenariat Hubert Curien (PHC) Tournesol est un programme qui permet de financer la mobilité des chercheurs entre la France et la Belgique sur une durée de deux ans.

- FR ↔ FWO : 2 400 € / an pendant 2 ans. [Campus France](#) et <https://www.frs-fnrs.be/fr/#>
- FR ↔ BE FL : 4 000 € / an pendant 2 ans. [Campus France](#) en <https://www.fwo.be/nl/h>

## **FR → BE et BE → FR : Les International Emerging Actions (IEA) (CNRS, F.R.S.-FNRS, FWO)**

Les IEA sont des projets menés par un porteur CNRS et un porteur d'une institution étrangère. L'objectif est la recherche de nouveaux partenariats via des missions courtes et des premiers travaux de recherche.

- **Financement CNRS** : de 5 000 à 7 000 € par an pour la mobilité.
- **Financement FWO** : Possibilité de financement pour un montant ne pouvant dépasser l'enveloppe du CNRS.
- **Financement F.R.S.-FNRS** : possibilités d'introduire des demandes auprès du Service « Mobilité et Congrès » du F.R.S.-FNRS.

## **BE → FR : Bourses de mobilité jeunes chercheurs pour initier des coopérations (Ambassade de France)**

Bourses de 1 mois (1 704 €) à destination de doctorants ou de post docs venant faire un séjour de recherche en France.

## **FWB → FR : « Séjour à l'étranger » (F.R.S.– FNRS)**

Prise en charge de frais de transport et de séjour pour un chercheur de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui veut se rendre à l'étranger pour acquérir, au sein d'un laboratoire, de nouvelles connaissances en matière de recherche et de techniques nouvelles ou afin de faciliter une mission d'information.

## **FWB → FR : « Réunion scientifique à l'étranger » (F.R.S.– FNRS)**

Prise en charge des frais de transport d'un chercheur de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui souhaite se rendre à un colloque, et qui présente une communication acceptée par les organisateurs du congrès.

## **BE FL → FR : « Bourse de participation à une conférence » (FWO)**

Soutien aux chercheurs de la Communauté flamande qui souhaitent participer activement à une conférence scientifique internationale à l'étranger (présentation d'un poster ou présentation orale).

## **BE FL → FR : « Bourse de mobilité courte » (FWO)**

Financement pour les chercheurs de la Communauté flamande qui souhaitent passer une courte période (max. 31 jours) à l'étranger pour mener des recherches dans une organisation non belge, maîtriser des techniques de recherche spécifiques, effectuer des études d'archives et/ou de terrain à l'étranger.

## **BE FL → FR : « Bourse pour la participation à des colloques et des cours à l'étranger » (FWO)**

Soutien aux chercheurs de la Communauté flamande qui souhaitent participer à un cours ou à un colloque à l'étranger pour se spécialiser.

# Mobilités de moyennes et longues durées

## **FWB → FR et FR → FWB : « Bourse de séjour scientifique (IN et OUT) » (F.R.S.– FNRS)**

Aide à destination d'un chercheur accomplissant un séjour scientifique IN (accueil d'un chercheur étranger au sein d'une des institutions universitaires de la FWB : aide financière pour les frais de séjour) ou OUT (séjour d'un chercheur de la FWB à l'étranger : aide financière pour les frais de transport et de séjour) dans le cadre de travaux de recherche financés par le F.R.S.-FNRS ou l'un de ses Fonds Associés, pour une durée de un à trois mois.

## **FWB → FR et FR → FWB: « Bourses d'excellence de Wallonie-Bruxelles International » (FWB)**

Ces bourses permettent de financer l'accueil de chercheurs étrangers désirant suivre une formation postdoctorale dans une institution de la Fédération Wallonie-Bruxelles (bourses IN), et le séjour de chercheurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles désirant réaliser une recherche doctorale ou postdoctorale à l'étranger (bourses WORLD). Elles peuvent être de courte durée (1 à 3 mois, non renouvelable), ou de longue durée (12 mois, renouvelable).

## **FR → FWB et FWB → FR : « Mission scientifique » (F.R.S.– FNRS)**

Dégagement des charges pédagogiques d'un chercheur permanent d'université de la FWB ou invitation d'un chercheur permanent étranger occupant une fonction équivalente pour séjourner dans une université de la FWB.

## **BE FL → FR : « Bourse pour séjour longue durée » (FWO)**

Financement soutenant les chercheurs de la Communauté flamande qui effectuent des séjours longs (entre 1 et 12 mois sans interruption) à l'étranger pour mener des recherches dans une organisation non belge, maîtriser des techniques de recherche spécifiques, effectuer des études d'archives et/ou de terrain à l'étranger.

## **BE FL → FR : « Bourse pour séjour longue durée à l'étranger dans une équipe titulaire d'un ERC » (FWO)**

Financement pour un chercheur de la Communauté flamande qui souhaite mener ses travaux de recherche à l'étranger dans l'équipe d'un boursier (ancien ou actuel) ERC, en préparation de leur propre demande de subvention ERC (starting, consolidator ou advanced).

## **BE → FR : « Prix Scientifique Gustave Boël - Sofina Fellowships » (F.R.S.– FNRS et FWO)**

Grâce à l'aide de la Fondation Roi Baudouin, le FWO et le F.R.S.-FNRS attribuent les bourses Gustave Boël - Sofina à des doctorants talentueux pour un séjour de recherche et / ou de formation à l'étranger d'une durée de 6 à 12 mois.

La bourse comprend :

- une indemnité forfaitaire de 1 650 € par mois (l'allocation mensuelle peut être utilisée pour l'hébergement, les frais de la vie quotidienne, les frais liés à la recherche ou à la formation entreprise dans le cadre de la bourse, ainsi que pour les transports locaux) ;
- un montant forfaitaire de 1 000 € couvrant un billet aller-retour en classe économique.

# Organisation de congrès scientifiques / conférences

## **Avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (F.R.S.– FNRS)**

Financement pour l'organisation de réunions scientifiques. Les crédits accordés ne peuvent dépasser un montant de 3 500 € par congrès et ne peuvent couvrir que : l'organisation matérielle du congrès ; les frais d'interprétariat et de secrétariat (y compris programmes, affiches) ; les frais de voyage et de séjour de conférenciers étrangers.

## **Avec la Communauté flamande (FWO)**

Conférences scientifiques en Belgique : dans le cadre de l'organisation de conférences scientifiques, les comités d'organisation et scientifique peuvent inclure des chercheurs étrangers.

L'appel à projets est au fil de l'eau, il est ouvert toute l'année, les candidatures doivent être déposées minimum 6 mois avant la date de la conférence.

## **International Research Network (IRN) (CNRS, FWO, F.R.S.-FNRS)**

L'IRN est un outil de coopération internationale partagé par le CNRS, au service de la structuration de réseaux de recherche internationaux. Il permet l'organisation d'ateliers et de séminaires internationaux ou d'écoles thématiques organisés en France et à l'étranger sur une durée de 5 ans.

- **Financement CNRS** : de 50 000 à 75 000 € sur la durée du projet : mobilité internationale entre les laboratoires et organisation d'ateliers, de réunions de travail et d'écoles thématiques.
- **Financement FWO** : possibilité de financement de l'équipe flamande. Frais éligibles *Scientific Research Network (WOG)* pour un maximum de 12 500 € par an. L'enveloppe ne peut dépasser celle du CNRS.
- **Financement F.R.S.-FNRS** : possibilités d'introduire une demande auprès du Service « Mobilité et Congrès » du F.R.S.-FNRS.

## Mises en réseaux

### **« Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux » (MRSEI)**

L'ANR propose un instrument spécialement dédié au "montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux" (MRSEI). Il vise à faciliter l'accès des chercheurs français aux programmes de financement européens (Horizon 2020, Horizon Europe notamment) et internationaux.

L'objectif de l'instrument est le renforcement du leadership scientifique français qui peut notamment s'exprimer au travers de la coordination d'une proposition soumise à un appel à projets européens ou internationaux de grande ampleur. Les propositions soumises doivent donc clairement préfigurer une candidature à l'un de ces appels.

Les projets sélectionnés recevront une aide s'élevant en moyenne à 30 k€ pour une durée allant de six à douze mois.

Pour plus d'informations : <http://www.agence-nationale-recherche.fr>

### **COST - programme de financement de réseaux thématiques de recherche et d'innovation**

COST (European Cooperation in Science and Technology) est géré par une association qui compte aujourd'hui 38 Etats membres en Europe et un pays dit coopérant (Israël).

L'Action COST permet de fédérer une ou plusieurs communautés de recherche et d'innovation autour d'une thématique scientifique et/ou technologique. Chaque action COST inclut en particulier des activités à destination des jeunes chercheurs et doit intégrer des pays dits "Inclusiveness Targeted Countries".

Le programme est ouvert à toutes les disciplines. COST ne finance pas d'activités de recherche, mais seulement des activités de mise en réseau : conférences, colloques, visites scientifiques, etc.

Pour plus d'informations : <https://www.cost.eu/who-we-are/about-cost/>

# Projets de recherche

## **BE FL : « Odysseusprogramme » (FWO)**

Le programme Odysseus soutient des chercheurs exceptionnels qui ont construit une carrière en dehors de la Flandre. Le programme fournit un financement de démarrage afin de développer un groupe de recherche au sein d'une université flamande ou de créer une ligne de recherche et de devenir progressivement plus impliqué dans l'établissement de recherche flamand.

La particularité de ce programme réside dans la combinaison du financement d'un poste permanent dans une université flamande et d'un financement de projet suffisant pour constituer votre propre équipe de recherche.

Le programme permet de financer deux types de projets :

- **TYPE I** : pour les chercheurs qui sont reconnus internationalement comme des pionniers dans leur domaine et qui occupent déjà un poste dans une université étrangère.  
Financement de la recherche : 400 000 à 1 000 000 € / an (2 000 000 à 5 000 000 € sur 5 ans).
- **TYPE II** : pour les chercheurs qui ont le potentiel d'occuper une position de leader sur la scène internationale.  
Financement de la recherche : 100 000 € et 200 000 € / an (500 000 € à 1 000 000 € sur 5 ans)

## **FWB : Mandat d'impulsion scientifique – Mobilité ULYSSE – MISU (F.R.S.-FNRS)**

L'objectif du financement MISU est d'encourager des chercheurs belges ou étrangers, hautement qualifiés, qui mènent actuellement une carrière scientifique à l'étranger, à rejoindre une université de la FWB.

À l'introduction de la candidature, le candidat à un MISU doit avoir les capacités requises pour diriger une équipe, bénéficier d'une reconnaissance scientifique de niveau international et résider à l'étranger depuis au moins cinq ans et de manière continue.

Dans le cadre du MISU, les frais éligibles sont de 3 types : fonctionnement, équipement et personnel.

Le MISU est accordé pour une durée maximale de trois ans (2 ans + prolongation éventuelle de 1 an) et permet de solliciter un financement de 200 000 € maximum, en moyenne annuelle.

## **FWB & BE FL : « Programme EOS » (F.R.S.– FNRS et FWO)**

Le programme EOS vise à promouvoir la coopération entre chercheurs néerlandophones et francophones en finançant des projets de recherche fondamentale communs dans toutes les disciplines scientifiques.

- Durée du projet : 4 ans ;
- Budget annuel total par consortium EOS de maximum 1 000 000 € ;
- Composition des consortia : groupes de recherche des Communautés flamande et francophone de Belgique, éventuellement en collaboration avec des partenaires fédéraux et/ou internationaux ;
- Coûts éligibles : personnel, fonctionnement et équipements. Le coordonnateur porte-parole peut également déclarer les frais de coordination ;
- Max. 10% du budget total du projet de recherche EOS peut être destiné aux institutions de recherche scientifique communautaires (TYPE II), fédérales (TYPE III) et étrangères (TYPE IV).

### **BE FL : Projets TBM (recherche biomédicale appliquée) (FWO)**

Le programme TBM vise à contribuer à la mise en œuvre de nouvelles thérapies, de techniques de diagnostic et de méthodes de prévention qui, faute d'intérêt industriel, n'attendraient pas le patient sans financement public.

- Organisations éligibles : centres de recherche (universités, hôpitaux universitaires, hautes écoles...);
- Coûts éligibles : contrats de dotation en personnel, d'exploitation, d'équipement et de sous-traitance (conformément aux règles du modèle de coûts);
- min. 215 000 € ; max. 850 000 € (pour les essais de grande envergure ou multicentriques, exceptionnellement les budgets jusqu'à 1 275 000 € sont autorisés);
- max. 20% du budget peut être réservé aux centres de recherche non flamands.

### **BE FL : « Projets SBO » (Strategic Basic Research) (FWO)**

Ce programme est axé sur la recherche innovante offrant des perspectives d'applications économiques ou sociétales (par exemple, une nouvelle génération de produits, procédés et / ou services).

Il se compose de deux parties : une partie « programme économique » pour des projets ayant essentiellement une finalité économique et une partie « programme sociétale » pour des projets ayant essentiellement une finalité sociétale.

Le budget disponible pour le dernier appel était d'environ 37,5 millions d'euros. 2/3 de ce budget est réservé aux projets à finalité économique et 1/3 aux projets à finalité sociétale.

- Durée du projet : 4 ans ;
- Coûts éligibles : Contrats de recrutement, d'exploitation, d'équipement et de sous-traitance ;
- max. 500 000 € / an par (y compris les frais généraux) par année de projet et par entité juridique participante représentant au moins 15% du budget du projet ;
- Pourcentage de financement : 100% ;
- max. 20% du budget peuvent être réservés à des institutions de recherche non flamandes.

### **BE FL : « Junior and Senior Research projects » (FWO)**

Cet appel finance des projets de recherche fondamentale junior et senior. Il finance des équipes de chercheurs pour les consommables, l'équipement et le personnel. La recherche doit être effectuée dans un établissement d'accueil principal flamand et peut être fait en collaboration avec des partenaires non flamands, à hauteur maximale de 10% du budget.

- Durée du projet : 4 ans, renouvelable avec un maximum de deux ans ;
- max. 10% du budget peuvent être réservés à des institutions de recherche non flamandes.

# Projets européens – Horizon Europe

Horizon Europe est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation pendant la période allant de 2021 à 2027. Horizon Europe prend ainsi la suite du programme Horizon 2020, qui se termine à la fin de l'année 2020. Il disposera d'un budget d'environ 95,5 milliards d'euros.

## **Les points de contact nationaux**

Une équipe de points de contact nationaux (PCN) est établie, dans tous les pays bénéficiaires du Programme Horizon Europe. Ils ont pour mission :

1. D'informer, sensibiliser les communautés de recherche, de développement et d'innovation sur les opportunités de financement de projet d'Horizon Europe ;
2. D'aider, conseiller et former aux modalités de fonctionnement du programme ;
3. De signaler l'existence et orienter vers d'autres sources de financement (européens et nationaux) susceptibles de mieux répondre à leurs besoins et vers les services supports de ces financements.

Liste des PCN français : <https://www.horizon-europe.gouv.fr/les-points-de-contact-nationaux-24230>

Liste des PCN FWB : <https://www.ncp.frs-fnrs.be> et <https://www.ncpwallonie.be/fr/>

Liste des PCN Flamands : <https://ncpflanders.be/>

## **Exemple de programme Horizon Europe : Les actions Marie Skłodowska-Curie**

### **Bourses postdoctorales**

Bourses de mobilité internationale et intersectorielle sur l'ensemble des domaines de la recherche dans le cadre de projets de recherche individuels. La mobilité peut s'effectuer de deux manières :

- **European Fellowship (EF)** : vers une institution européenne (Etats membres et pays associés) pour une durée de **12 à 24 mois** (possibilité de 6 mois supplémentaires pour le secteur non-académique) ;
- **Global Fellowship (GF)** : vers un pays tiers pour une durée de 24 à 36 mois (dont 12 à 24 mois dans le pays tiers et une phase de retour obligatoire de 12 mois dans un Etat membre ou pays associé).

### **Staff exchanges**

Anciennement « RISE » dans Horizon 2020, ce programme d'échange (par détachement de personnel) est ouvert à tout type de personnel de recherche ou personnel administratif et technique impliqué dans la R&I (secteur public et privé). Elle favorise la collaboration internationale, intersectorielle et interdisciplinaire.

Le projet doit être centré sur un programme de R&I réunissant un consortium d'au moins trois entités légales indépendantes localisées dans trois pays différents. Si tous les bénéficiaires sont issus du même secteur (académique ou non académique), il faut au moins un partenaire issu d'un pays tiers. **Durée** : 4 ans

### **Cofund**

Cette action de cofinancement par la Commission européenne a pour objectif d'encourager les programmes de mobilité et de formation régionaux, nationaux ou internationaux : programmes doctoraux ou dédiés aux chercheurs expérimentés.

C'est une action mono-bénéficiaire, même si des partenaires peuvent participer pour former ou employer les futurs recrutés. **Durée maximale** : 60 mois.